

LE PCR APPELLE PLUS QUE JAMAIS AU DIALOGUE POUR REDONNER LA CONFIANCE

Dans une déclaration diffusée à la presse, le Parti communiste réunionnais tire quelques enseignements de la grève des stations service, des manifestations de jeunes contre le calendrier scolaire et de l'annonce d'un plan de sauvetage de la filière canne en Martinique.

La Réunion vient de connaître ces derniers jours plusieurs événements. Les conséquences de la grève des stations service, les manifestations des jeunes contre le calendrier scolaire et l'annonce d'un plan de sauvetage de la canne à sucre en Martinique sont autant de faits qui confirment la justesse des positions du Parti communiste réunionnais.

1. La crise des stations service

Le conflit entre le gouvernement et les gérants de station service révèle une fois de plus la dépendance de notre île aux énergies fossiles. Cela entraîne une grande vulnérabilité de notre économie, car il a suffi de deux jours sans carburants pour que cela soit la panique dans tous les secteurs.

L'objectif du projet de réforme est une baisse de quelques centimes. Mais le pétrole est un produit de plus en plus rare. Ces tentatives de baisse seront à chaque fois remises en cause car le prix du baril est voué à augmenter.

Au plus fort de la crise, 18 parlementaires ont dit au gouvernement de tenir bon et de prendre sur les marges des pétroliers. Lundi, à la réouverture des stations service, la presse dit que les pétroliers n'ont rien perdu, et que leurs marges seront réévaluées selon la hausse de l'indice des prix de l'INSEE.

Aujourd'hui que font ces parlementaires? Comment expliquent-ils que le gouvernement ait pris une décision contraire à la lettre de soutien à Victorin Lurel qu'ils ont signée?

Pour sortir de cette crise par le haut, le PCR propose depuis longtemps une alternative, c'est l'autonomie énergétique avec les énergies renouvelables.

Un des outils de ce projet, c'est le tram-train électrique. Mais ce n'est pas le sens des décisions politiques prises jusqu'à présent par le gouvernement. Au lieu de respecter l'engagement du président de la République à relancer le tram-train, il est en train de soutenir la



En Martinique, en réponse à l'annonce de la fin du quota, la concertation s'est organisée et les planteurs sont assurés d'avoir 80 euros par tonne de canne de richesse 8. À La Réunion, le moment est venu de discuter pour donner des perspectives aux planteurs.

nouvelle route du littoral. Or, cette route en mer à six voies ne pourra que conforter les profits des compagnies pétrolières à La Réunion.

2. Le Changement climatique

Les problèmes climatiques font irruption dans le monde entier et ici à La Réunion. En France, d'importantes inondations se succèdent. Et le week-end dernier, le littoral a de nouveau été attaqué. La mer est entrée dans de nombreuses maisons. C'est la surprise totale pour les habitants qui devront déménager. Ces phénomènes sont dus au changement climatique, et ils vont s'amplifier.

À La Réunion, la vague de chaleur a fait sortir les lycéens et aussi les marmay des classes. Tous ces événements confirment les arguments diffusés depuis longtemps par le PCR. Cela renvoie à l'adaptation. Qu'est ce qui a été fait pour protéger la population des inondations et de la montée du niveau de la mer? Attendons nous une catastrophe? Les dangers sont devant nous.

Concernant les manifestations des jeunes, ils réclament les vacances en été et le travail en hiver. Plus que jamais, le débat sur l'année scolaire climatique est lancé. Les échanges doivent déboucher sur une solution. Le PCR salue le réveil de la jeunesse déterminée à se battre, il faut les comprendre et dialoguer avec eux.

3. Les planteurs

Depuis plusieurs années, le PCR ne cesse d'attirer l'attention sur les menaces qui pèsent sur la filière canne, avec l'évolution du marché mondial du sucre et les décisions prises par Bruxelles.

Un nouvel OCM Sucre va règlementer le marché de ce produit. Il prévoit la fin des quotas et du prix garantis pour le sucre. La menace est donc devenue réalité, avec la fin des quotas pour 2017.

Cette décision pèse sur toute la production sucrière Outre-mer.

En Martinique, la coupe va bientôt commencer. En accord avec l'usine du Galion, le Conseil général, la Région et l'Etat ont décidé de verser une subvention garantissant un prix de 80 euros de la tonne de canne en richesse 8, payable par quinzaine. Ces 80 euros pour une canne de richesse 8 se répartissent de la manière suivante:

- usinier: 37,80 euros
- Etat: 19,4 euros
- Région: 13,80 euros
- Conseil général: 13,80 euros

Cela est de nature à rassurer les planteurs qui se sentent concrètement soutenus.

À La Réunion, les planteurs savent que la fin et des quotas et du prix garanti est une certitude, c'est ce qu'avait confirmé Dacian Ciolos, Commissaire européen à l'Agriculture, lors de sa visite dans notre île.

Face à la crise qui s'annonce, le PCR a demandé à tout le monde de se réunir pour offrir une perspective aux planteurs.

En Martinique, cela a été fait, et cela a redonné espoir. Quid à La Réunion?

Pour le secrétariat général,
Yvan Dejean

Le Port, le 4 février 2014

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergès • 1957 - 1964 : Paul Vergès • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
EMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
EMAIL AVIS, ABONNEMENT :
avis.temoignages@wanadoo.fr
EMAIL PUBLICITE : pub.tem@orange.fr

Édito

L'heure du débat

Mobilisés depuis plus d'une semaine, les jeunes demandent de changer le calendrier scolaire. La rentrée en plein été pose de très nombreux problèmes. Cette décision contre-nature oblige les jeunes à aller en classe dans des salles surchauffées. Les activités en extérieures sont difficiles. Ce sont 200.000 jeunes, les agents de service et les enseignants qui doivent travailler dans des bâtiments qui ne sont pas fait pour être utilisés en pleine chaleur. Et pour cause, car traditionnellement les mois les plus chauds étaient consacrés aux vacances scolaires, comme dans les autres pays.

Lundi, le Comité technique s'est réuni. A la demande de la FSU, la question du calendrier scolaire a été examinée. Le recteur a proposé de nouvelles dates. Il est pour le report d'une semaine des prochaines rentrées scolaires. Cette concession maintient la date de retour en classe en janvier, alors que janvier et février dans leur intégralité sont les mois les plus chauds.

Hier, lors des deux rencontres avec les délégations de jeunes, le recteur n'est pas allé plus loin. Une décision est annoncée pour la fin de la semaine. Sera-t-elle une confirmation du report d'une semaine, ou bien irait-elle dans le sens d'une véritable prise en compte du climat et de ses conséquences?

En tout état de cause, la question du calendrier scolaire est revenue au cœur du débat. Le contexte est nouveau, c'est celui des premiers effets du réchauffement climatique. Les périodes de chaleurs seront encore plus fréquentes. En Australie, les travaux convergent pour dire que les épisodes à plus de 40 degrés seront monnaie courante dans un futur par très éloignés.

Cela plaide donc pour un allongement bien plus important des vacances d'été. Elles étaient traditionnellement de 9 semaines. A quand ce retour à la normale?

Par ailleurs, se pose la question de l'alignement de l'année scolaire de La Réunion sur celle de la France avec une coupure de deux mois entre deux trimestres. C'est là que se pose le débat sur la pertinence ou pas d'un début d'année scolaire au mois de mars avec les examens au mois de décembre. Cela existe déjà en Nouvelle Calédonie et en Australie, cela n'empêche pas des jeunes de ces pays de fréquenter par la suite les plus grandes universités américaines ou européennes. Alors pourquoi ne pas en discuter?

J.B.

Vers de nouvelles élections ?

Les manifestants persistent en Thaïlande

Des manifestants en Thaïlande ont poursuivi leur mouvement lundi 3 février, un jour après les élections législatives anticipées, mises en place par la Premier ministre, Yingluck Shinawatra. Les manifestants ont promis de tout faire pour faire tomber le gouvernement, provoquant une mise en garde des États-Unis contre un éventuel coup d'État.

Déterminés, les contestataires ont dénoncé la Première ministre Yingluck Shinawatra, l'accusant d'être manipulée par son frère Thaksin Shinawatra. Au lendemain d'élections anticipées, aucun résultat n'a été publié par la Commission électorale, en raison des perturbations organisées par l'opposition lors du scrutin. Des manifestants ont bloqué l'acheminement des bulletins et forcé 10.000 bureaux de vote à fermer leurs portes, dimanche 2 février.

«Cette élection doit être invalidée»

En dépit des perturbations, le taux de participation était de 45,84%, sur 44,6 millions d'électeurs, a annoncé à la presse la Commission électorale. Malgré cela, «les gens avaient peur. Et quand les gens ont peur, ils ne vont pas voter», a expliqué à l'Agence France

Presse, Janjira Sombatpoonsiri, politologue à l'université Thammasat de Bangkok.

Pour les manifestants, «cette élection doit être invalidée», a affirmé leur porte-parole de l'opposition, Akanat Promphan. De son côté, Abhisit Vejjajiva, chef du Parti démocrate, principale formation de l'opposition a boycotté le scrutin et annoncé préparer un recours en justice contre des élections «illégitimes» qui «ne reflètent pas l'intention de la Constitution ou du peuple».

Le parti au pouvoir, le Puea Thai, grand favori aux élections, a mit l'accent sur l'importance du précédent scrutin, afin de sortir le pays de trois mois de crise et le décès d'une dizaine de personnes dans des affrontements. Le porte-parole du gouvernement, Prompong Nopparit, a commenté la tenue des élections: «Cela montre que la moitié de la population veut la démocratie et veut un Parlement formé par la majorité».

Vers un coup d'État?

Pour le ministre du Travail Chalermsak Yubamrun, chargé de l'application de l'état d'urgence à Bangkok, son parti Puea Thai a remporté l'élection avec «entre 265 et 289 sièges». Malgré tout, l'annonce des résultats pourraient prendre des semaines, voire des mois. Pour le moment, le gouvernement expédie les affaires courantes. Il réfléchit à l'organisation d'un nouveau vote pour les électeurs qui ont été empêchés de voter dimanche 2 février. Un scrutin de remplacement est prévu le 23 février pour plus de 440.000 électeurs.

Face au blocage politique en Thaïlande, les États-Unis, alliés militaires de Bangkok, ont de nouveau annoncé qu'ils «ne voulaient pas voir, en aucun cas, de coup d'État ou de violence» dans le pays. «Nous parlons directement à toutes les composantes de la société thaïlandaise pour leur dire clairement qu'il est important d'aplanir les différends politiques par des moyens démocratiques et

constitutionnels», a indiqué le porte-parole du département d'État, Jennifer Psaki, à la presse internationale. Face à une éventuelle intervention des forces armées thaïlandaises, le gouvernement américain reste inflexible. Malgré la présence massive d'opposants dans les rues, la mobilisation s'est essoufflée. Seules quelques centaines de personnes ont défilé lundi, afin de récolter de l'argent auprès des passants. Le blocage politique fait peser des risques sur l'économie, a expliqué à l'AFP, Rajiv Biswas, chef économiste Asie-Pacifique pour IHS Global Insight. Les prévisions de croissance ont été abaissées de 3,9 à 3,2% en 2014, «les investisseurs étrangers sont de plus en plus inquiets en raison des risques politiques qui s'accumulent en Thaïlande, en l'absence de solution politique en vue», a-t-il indiqué.

SaiLin

Grève de l'Inspection

La réforme Sapin contestée par les inspecteurs du travail

Le projet de réforme du ministre du Travail, Michel Sapin, visant à renforcer les pouvoirs des inspecteurs est vivement contestée. Au delà des possibilités d'infliger des amendes aux entreprises, le projet de loi prévoit une nouvelle organisation du travail.

Les syndicats CGT, FO, SUD et Snutefe-FSU de l'inspection du travail ont dénoncé «une diminution vertigineuse» de leurs effectifs de contrôle alors que «la charge de travail atteint souvent déjà la limite». En grève depuis le 3 février, les inspecteurs du travail ont décidé d'aller devant l'Assemblée nationale, le jour où vont s'ouvrir les discussions parlementaires sur le projet de réforme de l'inspection du travail.

Le plan social du gouvernement

Le plan du ministre du Travail,

présenté en novembre, doit passer par la voie législative dans le cadre du projet de loi sur la formation professionnelle et la démocratie sociale, adopté le 22 janvier en conseil des ministres. Cependant, plus de 150 personnes réunies à la bourse du travail à Paris pour défendre «les effectifs et l'indépendance de leur métier» ont demandé «le retrait du projet de loi Sapin».

Jean-Pierre Gabriel de la Confédération générale du travail, «cela cache un véritable plan social. Le gouvernement veut passer en force contre un dossier qui fait l'unanimité contre lui». Devant plusieurs centaines de personnes, les syndicats ont dénoncé «la disparition progressive des contrôleurs du travail».

Ces derniers sont actuellement environ 2.200 agents dans les sections d'inspection du travail (700 inspecteurs et 1.500 contrôleurs) pour environ 18 millions de salariés.

«Non au ministère mort»

Les syndicats considèrent cette réforme comme une «casse de l'inspection du travail», certains inspecteurs portaient des messages sur leurs vêtements indiquant «Non au ministère mort». Delphine, inspectrice en Seine-Maritime et syndiquée à la CGT, a déclaré à l'AFP: «On ne lâche rien, pour nous, les jeux ne sont pas faits. Ça ne sent pas bon, mais tant que ce n'est

pas fait, on n'a pas perdu». Les agents contestent la création d'«unités de contrôle», réunissant 8 à 12 agents, qui devront rendre compte à un responsable désigné parmi eux.

Les opposants à la réforme ont affirmé «ce sont des gens qui sont là pour nous surveiller, pour nous contrôler», alors qu'«on a besoin d'indépendance, c'est essentiel», a ainsi pointé Yves Sinigaglia (SUD). Selon un responsable du SNU-TEFE-FSU, les inspecteurs ont eu ces derniers jours des échanges «constructifs» avec des parlementaires socialistes, d'Europe Écologie-Les Verts (EELV) ou du Front de gauche (FG).

SaiLin

Développement durable

Priorité à l'autonomie énergétique de La Réunion : l'exemple du Niger, avec 30 villages à énergie solaire

Au Niger, les énergies renouvelables se développent car elles peuvent produire de l'électricité bon marché. C'est le pari de l'électrification rurale avec le soleil.

Tous les jours, le peuple réunionnais paie les graves conséquences de la politique menée par la direction de la Région Réunion qui a cassé en 2010 les projets de l'ancienne majorité, notamment en ce qui concerne l'autonomie énergétique du pays en 2025 avec des énergies renouvelables. En effet, la

géothermie? censurée; la biomasse? endormie; le photovoltaïque? ti lamp, ti lamp; les hydroliennes? alé dormi don! Le différentiel thermique de l'océan? Exilé aux Antilles; l'éolien: envolé! L'hydraulique? 500.000 mètres cubes d'eau potable jetés à la mer chaque jour après un seul turbinage (et on utilise une part d'électricité hydraulique produite

pour pomper de l'eau de plus en plus profond tout en épuisant et salinisant nos aquifères. Le fourneau portois? enseveli (en 2013, après le cyclone Dumile, 10.000 tonnes de déchets végétaux collectés auraient permis de faire cuire des tonnes et des tonnes de nourriture) etc. Vive la tout-énergies-fossiles-«après-nous-le-déluge»-attitude!



Au Niger, les villageois seront producteurs d'électricité grâce au soleil. C'est la garantie d'une énergie sans pollution.

Partenariat avec l'Inde

Or voilà un nouvel exemple qu'une autre politique est possible si l'on veut construire un développement durable de La Réunion; il s'agit du Niger en Afrique, avec l'électrification prochaine de villages par énergie solaire. En effet, le gouvernement nigérien envisage d'électrifier, très bientôt, 30 villages sur le territoire national par énergie solaire et installer une station solaire photovoltaïque. L'accord relatif au financement de ce projet, d'un montant d'environ 25 millions d'euros, signé le 12 septembre 2013 à New Delhi (Inde) entre la République du Niger et l'Exim Bank de l'Inde, a été ratifié le 1er février à Niamey par le gouvernement.

Au Niger, les populations, et tout particulièrement dans la capitale, connaissent régulièrement, et ce, depuis des années, des coupures d'électricité, souvent de longue durée. Pour y remédier, le gouvernement va mettre en œuvre un vaste programme d'électrification. Il s'agit, entre autres, de la construction cette année à Niamey d'une centrale thermique de 100 mégawatts, grâce à un financement de la Banque ouest-africaine de Déve-

loppement (BOAD), pour un montant de 26 millions d'euros.

Irrigation et énergie

En outre, avec la construction prévue du gigantesque barrage hydroélectrique de Kandadji sur le fleuve Niger, en amont de Niamey, une des priorités majeures des autorités actuelles, ce barrage dont les travaux étaient initialement prévus pour terminer en 2013, devait permettre à terme d'irriguer plus de 45.000 hectares et contribuer à la résorption du problème énergétique du Niger par la production d'une puissance installée de plus de 130 mégawatts permettant ainsi au Niger d'avoir accès à de l'électricité à bon marché. Il permet la régénération des écosystèmes et de mise en valeur de la vallée du Niger, et de contribuer à la réduction de la pauvreté grâce à la régénération du milieu naturel, l'amélioration de la sécurité alimentaire et la couverture des besoins en eau et en énergie. La réalisation du barrage permet la disponibilité en eau, rendue possible par l'existence d'un réservoir de régulation de 1,6 milliard de mètres cubes, sécurisera tous les usages socio-économiques de l'eau, selon les études techniques.

Di sak na pou di

Saint Paul i commandera pas nous !

Dans la campagne actuelle au Port, de plus en plus d'éléments confirment les orientations de ceux qui brigueront le suffrage des électeurs en mars prochain. Des événements récents nous amènent à constater des faits pas forcément avantageux pour le Port. Ces faits nous interrogent sur l'avenir et la capacité de certains candidats à défendre les intérêts des habitants.

On en sait plus maintenant sur les orientations des candidats. Concernant le candidat PLR Olivier Hoarau, il souffre visiblement d'un manque flagrant d'autono-

mie dans les positions qu'il doit défendre pour la ville. Dans son programme et orientation politique si cela se fait, les Portoïls n'auront plus aucun contrôle sur leur ville. Celui-ci n'arrive pas à faire un pas ou à dire une chose sans l'autorisation de sa maîtresse saint-pauloise, d'où son surnom qui circule dans la ville: Mamaoutai. On peut en rire mais cela est dangereux. Si lui accepte ce diktat, il n'est pas concevable de rester sans réagir à la volonté manifeste de Saint Paul de mettre Le Port sous tutelle comme c'est le cas aujourd'hui au TCO. L'hégémonie d'une commune sur

une autre n'est pas dans l'esprit de l'intercommunalité.

Et là pour preuve aucune position d'Olivier Hoarau candidat au Port pour défendre les intérêts de la commune!

Son programme? Il prône le changement. Oui le changement pour faire quoi? Pour régresser? Aucune innovation! faire du neuf avec des choses déjà existantes ou des projets portés par la majorité municipale qu'il dénigre pourtant tout en étant adjoint jusqu'en 2012, soit il y a encore un an et demi! Adjoint chargé du Développement économique

en plus!. Qu'a-t-il fait alors pour les commerçants du Port? Qu'a-t-il fait pour accompagner les entreprises et les jeunes? Il place sa campagne dans le dénigrement et l'aigreur, cela n'inspire en général rien de bon!

Comme tous, je souhaiterais avant tout une politique axée sur plus de proximité, qui accompagne et crée des emplois ainsi que l'accès aux logements. Dans le contexte actuel, on veut plutôt de la stabilité. Si on écoute Olivier Hoarau celui-ci va plutôt détruire tout ce qui a été réalisé et remettre en question les projets en cours! Pour

exemple, il compte remettre en question l'extension du Jumbo (qui va créer plus de 200 emplois). On se demande comment, vu que ce n'est pas le Maire qui décide sur ce point, mais une Commission. Que propose-t-il d'autre en échange? Rien!

Par contre ce qu'il ne dit pas c'est que c'est le Port qui contribue le plus au niveau des finances du TCO. C'est pour cette raison que Bello veut en prendre le contrôle pour tout décider. Donc ça sera avec l'argent des Portoïls qu'elle fera sa politique à Saint-Paul. On attend toujours les résultats des belles promesses des législatives, qu'est ce le Port a bénéficié? Pas grand chose par rapport à Saint Paul. Si

c'est normal qu'elle défende les intérêts de Saint Paul puisqu'elle en est députée maire, il est logique que nous attendons d'un futur maire la défense des seuls intérêts des Portoïls!

Nous ne serons pas dupes et il est clair que les Portoïls décideront que Saint-Paul i ça va pas command a nous! Nou lé fier d'être Portoïls et nou la pa besoin d'un Mamaouté au Port! Le Port ne veut pas être le chien maigre (dixit les propos tenus au meeting d'Olivier Hoarau vendredi dernier) du chien gras Saint Paulois.

Santé publique

Lancement de la 2^{ème} phase du programme «Veille sanitaire» de la COI

La COI et son projet «Veille Sanitaire» ont tenu une réunion de comité de pilotage, les 29 et 30 janvier, afin de lancer la deuxième phase du programme pour la période 2014-2017. Une quarantaine de participants, pour la plupart épidémiologistes venus des Etats membres, étaient présents pour valider le programme de ce projet dont l'originalité vient de la prise en compte des maladies d'origine animale dans le concept «Une seule santé» prôné par l'OMS.

A l'ouverture de la réunion, Laurence Breton-Moyet, Directrice de l'Agence Française de développement (AFD) pour Maurice et les Seychelles, le bailleur du projet, a confirmé son entière confiance en l'équipe de la COI. «Les attentes sont certes importantes, mais je n'ai aucun doute sur la réussite de ce projet».

Cette confiance est le résultat du travail accompli par l'équipe du Dr Loïc Flachet depuis 2008 dans le projet RSIE, notam-

ment avec la mise en place d'un réseau régional performant de surveillance épidémiologique et la formation de plusieurs cohortes d'épidémiologistes issus des Etats membres.

Précédent du chikungunya

La deuxième phase, financée à hauteur de 6 millions d'euros pour la période 2013-2017, explique le Secrétaire gé-

ral de la COI, Jean Claude de l'Estrac, porte encore plus loin l'ambition des ministres de la Santé des pays de la COI. Il rappelle que l'impact économique et social des maladies infectieuses dans nos îles est énorme. «Le Chikungunya a coûté à lui seul près d'un point de croissance à La Réunion en 2005-2006.»

Le concept «One health», souligne le Secrétaire général, est très explicite: «Environ 60% des maladies infectieuses chez l'homme sont zoonotiques et 75% des infections humaines émergentes sont d'origine animale».

Jean Claude de l'Estrac annonce aussi, pour 2017, que «le Secrétariat général de la COI sera doté d'un département de santé publique constitué d'experts et de techniciens régionaux, qui pourra mobiliser des fonds pour appuyer les autorités sanitaires en dehors d'une démarche stricte-ment projet».

Renforcement du réseau SEGA

Le Dr Flachet a rappelé les principaux objectifs de la nouvelle phase. Il s'agit de poursuivre les actions de ces quatre dernières années et de renforcer les Réseau SEGA (Surveillance Epidémiologique et Gestion des Alertes) en poussant encore plus loin le partage d'informations et le niveau de réponse aux épidémies. Il annonce ainsi plusieurs projets pilote, à Madagascar avec la Croix Rouge et illustre l'avancée du réseau par l'utilisation, par le Dr Bibi, aux Seychelles, d'un système «full web» où tous les centres du pays sont équipés et connectés entre eux pour saisir et partager les données de surveillance.

A l'issue des deux jours de réunions, le programme d'activités du projet «Veille sanitaire» pour la période 2014-2015 ainsi que le budget, 1,8 million d'euros, ont été validés par le comité de pilotage.



Le Comité de pilotage du projet, constitué d'épidémiologistes des pays membres de la COI, avec, au centre, le Secrétaire général de la COI, Jean Claude de l'Estrac.

Vendredi à 18 heures au Conseil général

Conférence sur le thème de l'islamophobie

L'Association Musulmane de La Réunion (AMR) co-organise avec l'Institut NADWI une conférence publique de M Marwan Muhammad, (auteur, ingénieur financier, statisticien, conférencier), sur le thème de l'islamophobie.

Elle aura lieu le **vendredi 7 Février 2014 à 18h00, dans la salle d'assemblée (Hémicycle) du Conseil Général, 2 rue de la Source à Saint-Denis (97400).**

M Marwan Muhammad est le porte-parole du Collectif Contre l'Islamophobie (CCIF) dont le siège est à Paris.

Ce sujet est d'actualité et les chiffres indiquent en France hexagonale une augmentation significative et inquiétante d'actes qualifiés d'anti-musulmans et parfois d'actes islamophobes.

En effet le rapport annuel de l'Observatoire National Contre l'Islamophobie (émanation du Conseil Français du Culte Musulman / CFCM) qui reprend les statistiques du Ministère de l'Intérieur, constate un accroissement de 11,3% de ces actes en 2013.

Ces chiffres sont habituellement inférieurs à ceux communiqués par le CCIF

qui doit rendre public prochainement son bilan 2013.

La thématique fait aussi l'objet d'études. Sont ainsi parus de nombreux ouvrages parmi lesquels:

- «Dictionnaire de l'Islamophobie» de Kamel MEZITI (Historien des religions).
- «Islamophobie» des sociologues Abdel-lali HAJJAT et Marwan MOHAMMED (homonyme à ne pas confondre avec le conférencier).
- «Nos Mal-Aimés. Ces Musulmans dont la France ne veut pas» de Claude ASKO-LOVITCH (journaliste).

Otè!

La loi i vienn arpa rod lo pou dann zot tèt !

Moin la lir dann journal é moin la antann galman dann télé in jenn marmay la pran in kou d'flash ball dann zyé é li lé riskab pèrd son zyé. Moin la lir osi bann ziz la min té lour kan zot la kondane in marmay sèzan in tralé moi d'prizon é la pankor fini vi k'nana in bonpé lété trap é va pas an prosé. Suiv bien sa, zot va oir! I sava pa pardone bann marmay-la... Moin la antann osi dann désèrtin radyo demoun apré di: "Tanmyé, kosa zot la parti fé dann l'émète?"

Dann in n'afèr konmsa i vo myé tourn sèt foi son lang dann son boush avann kozé. Biensir bann moun bien-pansan nana zot sèrtitid: zot i koné kisa lé dann bon kan, kisa lé dann mové kan. Donk, i fo pa arprosh azot arien vi k'zot mèm la fine désid par avans kisa lé koupab é kisa lé pa koupab. Bann pétrolyé! koupab pa koupab? Pa koupab vi k'sé pa zot la parti alim dofé dann loto- sé sak mi kroi. Bann éstasyon sèrvis! Koupab, pa koupab? Pètète i pé arprosh azot zot diskour anflamé, mé pèrsone la trap azot apré mète dofé, ni larg val-val dsi bann polis. La Polis! koupab, pa koupab? I pé di zot lé péyé pou fé késhoz é zot la fé, apré an avoir gingn lord... Bann jenn! Tout fason, moin la zamé antann dir zot lé pou arien dann ninport ékèl trikmardaz.

Astèr si ni rod in pé pou kosa tousa l'arivé, ni pé di sé lo rézilta d'inn politik, mé mi san bien l'afèr lé tro vag. Kisa l'otèr si nou kréol nou lé pri dann la min korbo avèk l'oblidasyon tiliz in produi nou na poin in sèl gout isi. La pa la fote lo pétrolyé! La pa la fote bann éstasyon sèrvis! La pa lo traka la préfektir!.. Mé pou kosa nou lé blizé ansèrv in produi nou la poin... Donk in késtyon: ni pé s'anpas bann produi pétrolyé? Astèr-la, ni pé di oui. Par kosa ni pé ranplas bann produi-la? Par in takon z'afèr. Zot i souvien kan Paul Vergès té i anparl bann plak fotovoltaik dsi la rout tamarin. Kan in pé la déboulone ali, tout suit la mète lo frin èk sa. Ki la mète lo frin? Désèrtin zélu, é zot ésponsor dann fénoir é moin lé sir l'avé poi ariek in pti pé... Paul Vergès i anparl dopi lontan l'otosifizans dann l'énèrji é li na rézon, san foi olyé d'inn.

Donk, an zénéral, kisa lé koupab an avoir fé sa? Sak la anmar nout pyé, la anmar nout min pou anpèsh nout shoi. Dann lo kèr la vérité sé sa; lo bann ti kolon zot lé sinplomman manipilé... Mé la loi i rogard pa sa, la loi i rogard lo lien dirèk rant in déga épi l'otèr lo déga. La loi i sousyé pa lo gran kantité mékontantman, lo gran kantité frustrasion. Lo bann vré réponsab i pé dor dsi zot dé zorèy, la loi i vienn ar pa rode lo pou dann zot tèt.

Justin